



## ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école du Parchemin tenue le mercredi 2 octobre, à 18 h 30, à la salle polyvalente.

### SONT PRÉSENTS :

|                                 |                                           |
|---------------------------------|-------------------------------------------|
| Madame Annick Bernier           | Technicienne en éducation spécialisée     |
| Monsieur Jérémie Chevalier      | Président                                 |
| Madame Gwendoline Coquet        | Vice-présidente et représentante de l'OPP |
| Madame Julie Côté               | Secrétaire d'école                        |
| Madame Chantal Delorme          | Enseignante                               |
| Madame Laurie Fradette          | Parent                                    |
| Madame Marie-Pier Smith         | Technicienne au service de garde          |
| Madame Véronique Vanier         | Enseignante                               |
| Madame Cindy Villeneuve-Asselin | Parent substitut                          |

### ABSENCE :

|                           |                                             |
|---------------------------|---------------------------------------------|
| Monsieur Hubert Corriveau | Parent et représentant au comité de parents |
| Madame Dominique Gendron  | Parent substitut                            |
| Madame Kim Létourneau     | Parent substitut                            |
| Monsieur Mathieu Martel   | Parent                                      |
| Monsieur François Martin  | Parent substitut                            |
| Madame Karine Morin       | Parent substitut                            |
| Monsieur Luc Laforge      | Membre de la communauté                     |
| Karine Limoges            | Enseignante substitut                       |
| Nancy Ouellette           | Enseignante substitut                       |

### PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Josiane Dumont

### I. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum. Présentation des membres

Jérémie Chevalier fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18h38.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Gwendoline Coquet, secondé par Chantal Delorme, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

7.5 Tarification des règles de fonctionnement du SDG et des dineurs.

11.2 Paroles au comité

CÉ-24-25-01 La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **3. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 10 juin 2024**

Il est proposé par Julie Côté, secondé par Gwendoline Coquet, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 10 juin tel que présenté.

CÉ-24-25-02 La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **4. Élection des postes**

### **Approuver les postes suivants : Élection à la présidence et à la vice-présidence**

Jérémie Chevalier se propose comme président et Gwendoline Coquet comme vice-présidente du Conseil d'établissement pour l'année 2024-2025. Il n'y a pas d'autre candidat.

CÉ-24-25-03 Les candidats sont élus par acclamation.

Cindy Villeneuve-Asselin est la seule membre substitut présente à cette rencontre. Elle sera donc la 1<sup>re</sup> substitut à être appelée pour l'année scolaire. Jérémie Chevalier communiquera avec les autres parents substitués pour déterminer leur ordre de remplacement au CÉ.

## **5. Parole au public**

Madame Josiane Dumont se présente aux membres. Elle est la mère d'une élève au préscolaire et en 3<sup>e</sup> année. Elle désire s'impliquer dans la vie scolaire de son enfant et en apprendre davantage sur le déroulement d'un conseil d'établissement.

## **6. Étude des dossiers**

### **6.1 Fonds à destination spéciale**

Les soldes sont présentés aux membres. Nous avons reçu un chèque de 1000\$ du ministre Roberge ce mardi. Il faudra ajouter ce montant au solde du compte pour l'aménagement de la cour d'école.

Nous avons demandé une soumission à Excavation Darche afin de vérifier si la ventilation établie par le CSSP pour l'excavation reflète la réalité, ce qui est confirmé. Afin de faire l'excavation pour la zone d'ombrage, il est requis de mandater une firme afin de superviser les travaux. Le coût pour cette firme est d'environ 15 000\$.

Les membres du conseil d'établissement disposent d'un montant de 354.00\$. Julie Côté demande l'approbation du remboursement pour l'achat de chips et de collations aux fruits au coût de 36.77\$. Il y aura également un achat de Montpellier.

Il est proposé par Véronique Vanier, secondé par Cindy Villeneuve-Asselin, d'approuver les dépenses telles que proposées.

CÉ-24-25-04 La proposition est approuvée à l'unanimité.

## **7. Décision**

### **7.1 Adopter les règles de régie interne**

Ce document est le même que l'année dernière à l'exception du délai pour déposer les documents avant les rencontres qui est maintenant de 7 jours au lieu de 5 jours.

Josée Dufresne précise ces points :

S'il y a un point à ajouter, il faut envoyer la demande par courriel à Jérémie Chevalier. Si l'ajout est demandé durant la rencontre, il sera pris en note et remis à la prochaine rencontre.

Le point « Parole au public » est à l'ordre du jour afin de permettre au public de prendre la parole. C'est aussi à ce moment qu'un membre substitue le droit de parole. Si le point apporté durant la rencontre nécessite une réponse ou une réflexion, il sera déterminé durant ce point à quel moment le retour sera fait.

Les rencontres doivent durer un maximum de 2h00. Si la rencontre devait se prolonger, les membres seraient consultés pour décider de prolonger la rencontre ou non.

Il est proposé par Marie-Pier Smith, secondé par Véronique Vanier, d'approuver les règles de régie interne.

CÉ-24-25-05 La proposition est approuvée à l'unanimité.

### **7.2 Approuver les sorties éducatives**

L'activité du Zoo de Granby à l'école pour les élèves du préscolaire a été présentée lors de la rencontre du 10 juin dernier. Les autres activités ajoutées sont présentées. Les enseignantes de 5<sup>e</sup> année essaient actuellement de trouver une sortie au théâtre qui sera payée par la mesure

« sortie en milieu culturel » donc gratuite pour les parents. La disponibilité des autobus étant un enjeu, il se peut qu'aucune sortie ne soit possible.

Il est proposé par Gwendoline Coquet, secondé par Annick Bernier, d'approuver les sorties éducatives telles que présentées.

CÉ-24-25-06 La proposition est approuvée à l'unanimité.

### **7.3 Adopter le plan de lutte à la violence et à l'intimidation**

Le plan de lutte a été mis à jour en considérant l'évaluation du plan de lutte 2023-2024, le sondage aux élèves ainsi que par les cas vécus à l'école. Depuis l'année dernière, la section violence à caractère sexuel doit être intégrée distinctement dans le plan de lutte.

Madame Dufresne a précisé la boucle de régulation à tenir compte dans l'exercice d'évaluer et de rédiger annuellement le plan de lutte de l'école. Cette dernière a précisé la raison d'être de chaque partie du plan de lutte et comment elles sont liées d'un point de vue synergique. Il est à noter que l'équipe-école a su intégrer dans le nouveau plan de lutte proposé certaines actions nécessaires à l'avancement de son projet éducatif, soit le développement de la relation positive entre les élèves, car de manière assurée elles influencent le climat sain et sécuritaire de l'école.

De plus, l'école intègre à son plan de lutte les pratiques de promotion et de valorisation des comportements attendus dans toutes les aires de vie, et ces dernières sont analysées mensuellement et de manière plus approfondie via le comité de Vie scolaire (SCP).

Finalement, des procédures dédiées à la transmission d'informations qui sont essentielles et prescrites par le ministère ont été ajoutées et l'équipe-école est toujours en attente que le CSSP divulgue des formations obligatoires au regard des VACS qui sauront satisfaire aux attentes du ministère. L'école demeure toutefois ouverte aux formations complémentaires.

Il est proposé par Véronique Vanier, secondé par Annick Bernier, d'approuver le plan de lutte à la violence et à l'intimidation.

CÉ-24-25-07 La proposition est approuvée à l'unanimité.

### **7.4 Campagnes de financement de l'année**

Gwendoline Coquet fera les démarches, nous ouvrirons un compte au nom de l'école pour les étiquettes Colle à moi. Cette campagne sera en continue et l'école recevra un chèque des sommes recueillies à chaque mois. Nous ferons un rappel aux parents lorsque nous diffuserons les listes des fournitures scolaires aux parents afin de promouvoir cette campagne. Les profits seront utilisés pour l'aménagement de la cour d'école.

Les diners pizza débuteront le 1<sup>er</sup> octobre à raison d'un vendredi par mois jusqu'en mai. Malgré la future hausse des coûts de 1,50\$ par pizza, nous garderons les mêmes prix de vente pour l'année scolaire. Les profits seront utilisés pour l'aménagement de la cour d'école.

Le 31 octobre aura lieu le défilé déguisé. Sous forme d'un marchethon, chaque élève pourra préalablement ramasser des dons afin de les encourager à participer à la marche dans les rues du secteur. Les personnes offrant 20.00\$ ou plus recevront un reçu d'impôt. Les profits serviront aux célébrations de fin d'année et pour la fête de la rentrée.

Suivra au début novembre la campagne de financement Foubrak. Des sacs de mélange à biscuits et à gâteaux seront vendus aux parents. Les profits seront utilisés pour l'aménagement de la cour d'école.

En février, nous ferons la vente des semences de la ferme Tourne-sol afin de recevoir les semences plus tôt que l'année dernière.

Josée Dufresne propose de faire une dictée de la directrice. Cette dictée serait adaptée selon le niveau de l'élève, avec des mots utiles et fréquemment utilisés. L'élève devra aussi utiliser le code de correction. Les élèves recevra des dons soit comme encouragement ou par nombre de mots réussis. Les profits seront utilisés pour l'aménagement de la cour d'école.

Il serait pertinent d'informer les parents plus précisément des développements concernant l'aménagement de la cour d'école : quelles sont les sommes amassées jusqu'à présent, quel est le projet plus concrètement, quel est le coût prévu, partager des photos du lignage réalisé.

Josiane Dumont, propose de faire un marché de Noël. Cette idée a déjà été étudié mais cette campagne demande plusieurs ressources (personnel, espace, temps) qui ne sont pas disponibles à l'école.

Elle propose également la vente de cartes de souhaits qui contiennent des semences de fleurs. Cette carte peut être plantée par la personne qui la reçoit.

Il existe aussi un camion qui peut venir récupérer du linge ou des objets pour leur donner une deuxième vie. Une pesée est faite et un montant pour le poids amassé est remis à l'école.

Jérémie Chevalier propose à Josiane Dumont de récupérer toute l'information nécessaire à ces campagnes afin de les présenter lors d'une prochaine rencontre.

Il est proposé par Annick Bernier, secondé par Chantal Delorme, d'approuver les campagnes de financement de l'année telles que présentées.

CÉ-24-25-08 La proposition est approuvée à l'unanimité.

## **7.5 Tarification des règles de fonctionnement du SDG et des dîneurs**

Marie-Pier Smith présente les nouveaux tarifs établis par le gouvernement après l'approbation du document de juin dernier.

Il est proposé par Chantal Delorme, secondé par Gwendoline Coquet, d'approuver les règles de fonctionnement du SDG.

CÉ-24-25-09 La proposition est approuvée à l'unanimité.

## **8. Discussion**

### **8.1 Calendrier des rencontres**

Après vérification des disponibilités auprès de chacun, les rencontres du C.É. pour l'année 2024-2025 se tiendront aux dates suivantes :

- 12 novembre 2024
- 4 février 2025
- 8 avril 2025
- 21 mai 2025
- 10 juin 2025

## **9. Information**

### **9.1 Normes et modalités d'évaluation**

Les membres devaient prendre connaissance des normes et modalités d'évaluation pour tous les niveaux au primaire. Les documents seront accessibles sur le site Internet de l'école.

### **9.2 Activités parascolaires**

Les activités offertes aux élèves pour la session d'automne ont débuté dernièrement. Il s'agit de karaté sportif, échecs ainsi que du soccer.

Les activités de basketball et de micro-magie ont dû être annulées car il n'y a pas eu assez d'inscriptions.

Josiane Dumont demande s'il serait possible de faire plus de rappels auprès des parents. Étant donné que ce sont des activités parascolaires et que les parents doivent payer pour ces activités, l'école ne veut pas créer de pression auprès des parents. Nous continuerons donc d'envoyer un premier courriel au début de la période d'inscription suivi d'un rappel quelques jours avant la fin de la période d'inscription.

### **9.3 Formulaires à signer : confidentialité des informations et dénonciation de conflit d'intérêt**

Ces documents devront être signés et retournés à Julie Côté par tous les membres du C.É. le plus rapidement possible. Les membres doivent aviser Julie Côté rapidement de tout changement qui serait en conflit d'intérêt avec les prises de décisions au C.É.

### **9.4 Formation pour les membres du C.É.**

Les nouveaux membres du C.É. doivent suivre la formation en ligne. Le lien pour les capsules à visionner est déposé dans le Teams du C.É.

### **9.5 Scellants dentaires le 4 et 7 octobre**

Les hygiénistes dentaires viendront à l'école pour mettre les scellants dentaires aux élèves qui ont été ciblés lors de leur visite du 17 septembre. Ce service est offert gratuitement à tous les élèves de 2<sup>e</sup> année.

### **I0 Parole à l'OPP**

Gwendoline Coquet informe que l'OPP s'occupera de la préparation de la campagne de financement de Colle à moi.

L'OPP installera des décorations d'Halloween à l'extérieur de l'école, dans l'entrée et à la bibliothèque.

Les bénévoles feront la préparation et la distribution de brochettes de fruits et de guimauves à toutes les classes le 31 octobre lors de la récréation du matin.

### **10. Varia**

Aucun varia.

### **11. Levée de la séance**

La prochaine rencontre aura lieu le 12 novembre à l'école du Parchemin. À 20h55, il est proposé par Marie-Pier Smith, secondé par Véronique Vanier, de lever la présente séance.

CÉ-24-25-09

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

Jérémie Chevalier, Président

---

Josée Dufresne, Directrice

---

Date